



Certificat d'accréditation

À l'issue de l'évaluation externe menée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES) en novembre 2020 et conformément aux critères d'accréditation adoptés par le Collège du HCÉRES le 4 octobre 2016,

Le Master de spécialités en santé et sciences du médicament

Centre d'excellence africain de formation, de recherche et d'expertises en
sciences du médicament (CEA CF0REM)
Université Joseph KI-ZERBO
Burkina Faso

**est accrédité pour 5 ans
(juillet 2022 - juillet 2027)**

Paris, le 11 juillet 2022



7 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
t. 33 (0)1 55 55 60 10

Thierry Coulhon
Président du HCÉRES

La décision prise par le HCÉRES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France des diplômes délivrés par l'établissement accrédité. Le processus d'accréditation du HCÉRES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France des diplômes ainsi labellisés.